



Dans la nuit de jeudi à vendredi, Apollinaire M., 39 ans, a été retenu par trois femmes, qui lui reprochaient un manque de respect chronique.

Apollinaire M., 39 ans, responsable dans une menuiserie, a fini au poste de police de Ndokoti dans la nuit de jeudi à vendredi suite à du tapage nocturne. L'homme bataillait contre trois belles de nuit dans une chambre, où il venait pourtant d'être servi par l'une d'entre elles – payée 4.000 F pour la séance « express ». L'accrochage est survenu par la suite, pour des raisons expliquées à la police.

Il se trouve que la concession familiale d'Apollinaire M. est située dans une zone « colonisée » depuis des années par un marché de la chair. Le coin a d'ailleurs été baptisé « le Couloir du sexe » par des habitués. Et l'intéressé, de chez lui, voit souvent des filles passer pour aller « prester ». Il lui arrive alors de les vilipender, de les traiter de paresseuses ayant choisi la facilité, etc. Des invectives qui lui valent parfois des réponses. Au final, une franche inimitié s'est installée entre l'homme et ces voisines de circonstance. Apollinaire M. va pourtant solliciter l'une d'entre elles jeudi dernier.

Selon des informations obtenues par CT, depuis plusieurs semaines, l'épouse de notre menuisier est de bois côté intime, suite à un accouchement survenu il y a trois mois. L'homme, ayant visiblement atteint ses limites en matière d'abstinence, a résolu d'aller se « chercher »

dans le « Couloir » susmentionné. Une des filles va le reconnaître.

Des dépositions faites à la police, il ressort que la fille sollicitée par Apollinaire M., une certaine Augustine, 25 ans, en a discrètement informé deux autres. Le temps que les « renforts » arrivent, elle va s'employer à retenir le client, via des subterfuges que chacun peut imaginer. Puis ses collègues débarquent, et elle leur ouvre. Apollinaire M. se retrouve à trois contre un dans une chambre d'auberge.

Le trio en face lui rappelle alors ses persiflages et outrages continus à l'endroit des prostituées du coin, et lui dit que l'heure est venue de payer pour ce manque de respect. Et, littéralement, les filles lui demandent de payer s'il veut sortir. Montant de la « rançon », 5.000 F. L'homme menace de faire du bruit, les filles lui répondent qu'elles sont des « ampoules grillées » : il peut donc brailler autant qu'il veut. Apollinaire donne alors l'impression de céder : il dit avoir 3.500 F dans son téléphone. Le trio accepte qu'il les transfère, mais soudain, l'homme tente une sortie en force, en faisant du boucan.

Les bruits de la bagarre alertent le réceptionniste, qui saisit le poste de police voisin. Il est environ 4h du matin, et le tapage a aussi attiré des riverains, dont un reconnaît Apollinaire. Il court alors chez ce dernier alerter son épouse. La dame réveille à son tour sa belle-mère et un des frères de son mari. Dans la concession familiale, tout le monde pensait qu'Apollinaire était à une veillée. Quand les siens arrivent à l'auberge, ils trouvent la police en train de l'embarquer, en compagnie de trois femmes. Informée de tout par l'aubergiste, l'épouse d'Apollinaire s'en retourne en pleurant. C'est son frère qui le suivra au poste. Aux dernières nouvelles, les quatre acteurs de ce vaudeville ont été libérés vendredi après-midi.

Cameroon Tribune
